

**OBJET CREATION DE POSTES
 A L'EFFECTIF DE LA RÉGIE MARCHÉS ET DROITS DE PLACE**

En application de l'Article R. 2221-72 5° du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose, sur l'avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Marchés et Droits de Places, de créer à son effectif les postes suivants :

➔ **un poste d'adjoint au directeur**

- fonctions : seconder le directeur dans les fonctions administratives,
- niveau de recrutement : Bac + 2 ou expérience confirmée,
- niveau de rémunération : base 1 818,40 euros bruts mensuels révisable ;

➔ **un poste d'assistante administrative**

- fonctions : secrétariat du service et gestion des dossiers,
- niveau de recrutement : Bac + 2 ou expérience confirmée,
- niveau de rémunération : base 1 321,05 euros bruts mensuels révisable ;

➔ **deux postes d'agent d'entretien**

- fonctions : nettoyage du Petit marché,
- niveau de recrutement : expérience confirmée,
- niveau de rémunération : base 1 321,05 euros bruts mensuel révisable ;

➔ **un poste de responsable des marchés**

- fonctions : gestion des emplacements d'occupation des marchés et perception des redevances et droits de place,
- niveau de recrutement : Bac ou expérience confirmée,
- niveau de rémunération : base 1 454,73 euros bruts mensuels révisable.

S'agissant d'une régie dotée de la seule autonomie financière exploitant un service industriel et commercial, le régime de ce personnel relève du droit privé.

La dépense est inscrite au budget de la Régie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Gilbert ANNETTE

**OBJET CREATION DE POSTES
 A L'EFFECTIF DE LA RÉGIE MARCHÉS ET DROITS DE PLACE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 08/6-14 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérard, 3ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale / Entreprise Municipale, Aménagement / Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE**

*10 voix contre
(dont 3 votes par procuration)*

pour

↓
*Mme TROTET Maryse, Mme HOARAU Patricia,
M. BARDIERE Jean-Michel, M. VICTORIA René-Paul,
M. HOARAU Serge, Mme GERMAIN Claudine
et Mme LOCATE Raziah*

↓
autres élus présents et représentés

Sur l'avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Marchés et Droits de Place, approuve la création d'un poste d'adjoint au directeur, d'un poste d'assistante administrative, deux postes d'agent d'entretien et d'un poste de responsable des marchés.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **16 SEP. 2008**



Gilbert ANNETTE